

Mme/M. ...

[adresse postale]

[téléphone]

[courriel]

M. le Maire/Mme la Maire

Mairie de

[adresse postal]

A, le XX/XX/XXXX

Objet : Brûlage de déchets sur un secteur de votre commune

Madame, Monsieur Le ou La Maire,

Je tenais à vous informer concernant un brûlage de déchets à [description exacte du lieu (coordonnées GPS)]. J'ai notamment pu constater [date et description des déchets stockés et brûlés observés (inertes, ménagers, dangereux...)], comme en témoignent les photographies que je joins à ce courrier.

Outre les nuisances visuelles et olfactives, ce brûlage est susceptible d'entraîner d'importants impacts environnementaux, à savoir :

- Une pollution du sol et de l'air par la dispersion de substances contaminantes et fumées toxiques (diffusion de particules aux composés cancérogènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), dioxines et furanes) ;
- Un risque de départ d'incendies ;
- Une pollution de l'eau en raison de leur proximité avec le cours d'eau de [...] ;
- Un impact sur la biodiversité en raison de la nature et de la quantité de déchets pouvant nuire aux milieux, à la faune et à la flore ;
- Un risque de troubles du voisinage ;

Je me tourne donc aujourd'hui vers vous afin que vous mettiez en œuvre les pouvoirs qui vous permettent de résorber cette atteinte. S'il est possible d'identifier la personne à l'origine de ce brûlage, en appliquant l'article L.541-3 du Code de l'environnement, vous pourrez constater les faits d'abandon de déchets et mettre en demeure le responsable de procéder aux travaux d'enlèvement.

Le brûlage de déchets est interdit par plusieurs articles (articles L.541-1 et suivants du Code de l'environnement) et du Règlement sanitaire départemental (RSD) (citez les articles correspondants). A ce titre, les infractions aux dispositions du RSD sont punies par des amendes de 3ème classe que vous pouvez adresser aux personnes à l'origine des brûlages.

Si la personne à l'origine des brûlages ne sont pas identifiables, il est possible d'imaginer des actions de sensibilisation, notamment via les réseaux de votre commune ou dans le magazine d'information locale. En effet ce type de brûlages porte gravement atteinte à la qualité de l'air des riverains et risque de propager des incendies.

Confiant en votre action et en votre attachement à la protection de l'environnement, je vous prie de croire, Monsieur/Madame le/la Maire, en l'expression de mes sincères salutations.

SIGNATURE

Annexe : - Photos
 - Plan de localisation

Copie à : - [association]